

Résumé des principales décisions du plénum du Conseil général du 19.12.2023

1. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil général du 26 septembre 2023

Le procès-verbal du 26 septembre 2023 est **accepté** par 52 oui, 0 non et 0 abstention.

2. Examen et vote du message du CM au CG concernant l'octroi d'un crédit d'engagement pour la réalisation du réaménagement de la place de la Planta, de la rue de Lausanne (secteur ouest) et du jardin de la Planta

L'entrée en matière est **acceptée** par 53 oui, 0 non et 0 abstention

Le message du CM au CG concernant l'octroi d'un crédit d'engagement pour la réalisation du réaménagement de la place de la Planta, de la rue de Lausanne (secteur ouest) et du jardin de la Planta est **accepté** par 49 oui, 5 non et 2 abstentions

3. Examen et vote du message du CM au CG concernant la constitution de Dixence-Cleuson SA et le transfert de la concession de la Première Dixence" et ses annexes.

L'entrée en matière est **acceptée** par 55 oui, 0 non et 1 abstention

Le message du CM au CG concernant la constitution de Dixence-Cleuson SA et le transfert de la concession de la Première Dixence" et ses annexes est **accepté** par 55 oui, 0 non et 2 abstentions

4. Crédits supplémentaires 05 à 09/2023

Les crédits 05 à 09/ sont tous des crédits liés. Le crédit 09 est un crédit supplémentaire urgent comprenant le démontage complet de la toiture existante des anciennes halles Pitteloud qui appartiennent à la Ville, la pose de filets antichute et d'échafaudages. etc.

5. Examen et vote du postulat "Pour la création d'outils de mise en valeur des travaux provenant des hautes écoles dans le tissu économique local"

Le postulat demande aux autorités communales d'étudier les différentes possibilités en vue d'encourager davantage les interactions entre la Commune et les hautes écoles.

Le postulat intitulé "Pour la création d'outils de mise en valeur des travaux provenant des hautes écoles dans le tissu économique local" est **accepté** par 35 oui, 21 non et 1 abstention.

6. Examen et vote de la motion "Pourcentage budgétaire consacré aux mesures d'encouragement pour l'utilisation rationnelle de l'énergie et la promotion d'énergies renouvelables"

Les motionnaires proposent à partir de 2024 de renforcer le Fonds d'Utilisation Rationnelle de l'énergie en lui allouant annuellement un pourcentage du budget communal ordinaire (entre 0.5 et 1%). Une telle opération devrait permettre d'atteindre les objectifs de réduction de gaz à effets de serre fixés par la Confédération dans les temps impartis. Ce pourcentage, décidé au final par les autorités communales en concertation avec le Conseil Général, devra être précisé dans le « Règlement communal relatif aux mesures d'encouragement pour l'utilisation rationnelle de l'énergie et pour la promotion d'énergies renouvelables »

La motion "Pourcentage budgétaire consacré aux mesures d'encouragement pour l'utilisation rationnelle de l'énergie et la promotion d'énergies renouvelables" est **refusé** par 19 oui, 34 non et 3 abstentions.

7. Interpellation sur l'aéroport du groupe socialiste et des Verts

L'interpellation pose plusieurs questions à la Municipalité pour comprendre la stratégie de la ville de Sion par rapport à l'aéroport. Elle sera développée lors du plénum du 20 février 2024 et la Municipalité y répondra à ce moment-là.

8. Réponse au postulat : "Oui à un patrimoine culturel, soutenons nos cafés-restaurants"

Le postulat demandait à la Municipalité d'étudier comment honorer et valoriser les cafés historiques.

Réponse du conseil municipal

Le Conseil municipal propose ainsi de donner suite au présent postulat selon les dispositions suivantes :

- 1° de procéder à un inventaire et une étude documentaire sur le potentiel d'un label « Cafés et restaurants historiques » sur la commune de Sion. Le travail sera effectué par des experts extérieurs sous la direction et avec la collaboration du service des Bâtiments et Constructions et des Archives municipales. L'inventaire sera accompagné d'entretiens et de témoignages d'acteurs locaux.
- 2° d'évaluer les objets recensés et de réaliser une publication de référence sur les « Cafés et restaurants historiques » sis sur la commune de Sion, qui accompagnera le label décerné à ce titre. Cet ouvrage reprendrait le principe et le format de celui consacré aux fontaines de la Commune, édité par Sedunum Nostrum : « Les fontaines au pays du soleil ».
- 3° de prévoir un budget idoine pour l'ensemble de la démarche, soit : les recherches historiques et les évaluations patrimoniales, les entretiens et témoignages, ainsi que pour la réalisation et la publication d'un ouvrage sur ce thème en vue de l'octroi d'un label « Cafés et restaurants historiques » et de sa diffusion par l'Office du Tourisme

9. Réponse au postulat : "Le bois de chez nous, une matière noble"

Le postulat demandait à la Municipalité d'étudier les différents objets / sujets exploitables avec du bois local, de son utilisation et du processus de valorisation

Réponse du conseil municipal

Il convient par ailleurs de préciser que la Ville est, directement et indirectement, particulièrement active dans la valorisation du bois-énergie. Elle est un partenaire important du Triage forestier du Cône de Thyon, association dont elle est membre et qu'elle préside. Via les sociétés Sogaval, Enevi et Valpellets, elle promeut l'utilisation de bois local, sous forme de plaquettes et de pellets de bois, pour alimenter les projets actuels et futurs de chauffage à distance. Dans ce contexte, la Ville poursuivra son engagement, dans la mesure où cela s'y prête, à promouvoir l'utilisation du bois produit selon les principes du développement durable lors de la planification et de la construction des futurs bâtiments

10. Informations de la Municipalité

Ville de Sion 3ème place des villes suisses en matière de **gestion financière**

Le **nouveau secrétaire municipal** et la **direction de la salle de concert et congrès** seront désignés prochainement

Le **30km** au cœur de ville sera mis en place au début du printemps prochain

Le projet de **réaménagement de la T9** entre Pont-de-la-Morge et Sion ouest sera présenté en janvier à la population

Baisse de l'**aide sociale** à fin novembre comme partout en Suisse

Ronquoz 21 : présentation du plan-guide le 20 décembre aux propriétaires et aux habitants

Inauguration en septembre 2024 du **stand de tir indoor**

Archéosion : outil digital pour découvrir la richesse de la basilique Sous-le-Scex

Les travaux du **centre horticole** ont débuté

Le conseil général de Sion a **70 ans** en 2023.

Le vice-Président du Conseil général : A. Dubuis, 20.12.2023